

## Délibération n°2024-09-24-05-CA

Relative à la désignation des membres du Conseil de gestion de la  
Fondation universitaire

### Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 24 septembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles, L. 719-12 et R. 719-194 à R. 719-205,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération n° 2024-09-24-03 du Conseil d'administration Relative à l'adoption des Statuts de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université, en date du 24 septembre 2024,
- Vu** les Statuts de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université et notamment son article 5 ;

**Considérant** que selon les Statuts de la Fondation il appartient au Conseil d'administration de désigner certains membres du Conseil de gestion de la Fondation,

**Considérant** que relève de la compétence du Président de l'Université de proposer au Conseil d'administration le nom d'un représentant des personnels enseignants parmi les élus des collèges A et B du Conseil d'administration,

**Considérant** qu'à ce titre le Président de l'université propose Monsieur Jean Baptiste PERRIER,  
**Considérant** que Monsieur Jean Baptiste PERRIER satisfait aux conditions requises,

**Considérant** que relève de la compétence du Président de l'Université de proposer au Conseil d'administration le nom d'un représentant des personnels enseignants parmi les élus des collèges A et B de la Commission de la Formation et de la Vie universitaire,

**Considérant** qu'à ce titre le Président de l'université propose Madame Anaïs SAINT JONSSON,  
**Considérant** que Madame Anaïs SAINT JONSSON satisfait aux conditions requises,

**Considérant** que relève de la compétence du Président de l'Université de proposer au Conseil d'administration le nom d'un représentant des personnels enseignants parmi les élus du collège BIATSS du Conseil d'administration,

**Considérant** qu'à ce titre, le président de l'université propose Madame Laure MAILLE,  
**Considérant** que Madame Laure MAILLE satisfait aux conditions requises,

**Considérant** que relève de la compétence du Président de l'Université de proposer au Conseil d'administration le nom d'un représentant des personnels enseignants parmi les élus du collège BIATSS de la Commission de la Formation et de la Vie universitaire,

**Considérant** qu'à ce titre, le président de l'université propose Madame Christiane MIRTILLO,  
**Considérant** que Madame Christiane MIRTILLO satisfait aux conditions requises,

**Après en avoir délibéré,**

**Article 1<sup>er</sup> :**

**DESIGNE** Monsieur Jean-Baptiste PERRIER membre du Conseil de gestion de la Fondation Aix-Marseille en qualité de représentant des personnels enseignants parmi les élus des collèges A et B du Conseil d'administration.

**Article 2 :**

**DESIGNE** Madame Anaïs SAINT JONSSON membre du Conseil de gestion de la Fondation Aix-Marseille en qualité de représentant des personnels enseignants parmi les élus des collèges A et B de la Commission de la Formation et de la Vie universitaire.

**Article 3 :**

**DESIGNE** Madame Laure MAILLE membre du Conseil de gestion de la Fondation Aix-Marseille en qualité de représentant des personnels enseignants parmi les élus du collège BIATSS du Conseil d'administration.

**Article 4 :**

**DESIGNE** Madame Christiane MIRTILLO membre du Conseil de gestion de la Fondation Aix-Marseille en qualité de représentant des personnels enseignants parmi les élus du collège BIATSS de la Commission de la Formation et de la Vie universitaire.

**Article 5 :**

Les membres du Conseil de gestion sont désignés pour toute la durée du mandat du Président de l'Université en exercice. Leur mandat prend fin au plus tard à l'élection d'un nouveau Président ou à la perte de la qualité pour laquelle ils ont été nommés.

Leur mandat est renouvelable.

**Cette délibération est adoptée à la majorité des membres en exercice présents et représentés, avec 24 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions.**

Membres en exercice : 36

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Présents : 22 membres présents

Représentés : 9 membres représentés

Fait à Marseille, 24 septembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

  
Eric BERTON



Publiée le : **25 SEP. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **25 SEP. 2024**